



AVIS PUBLIC

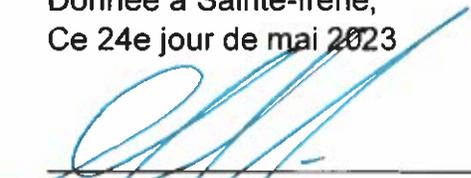
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Marie-France Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Orène, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal a été convoquée par monsieur Sébastien Lévesque, maire, et qu'elle se tiendra **le lundi 29 mai 2023 à 20h**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- Programme d'aide financière MTQ – Rapport des dépenses de l'exercice financier 2022
- Annulation de la demande d'aide financière au FIMEAU
- Présenter une demande d'aide financière au PRIMEAU 2023
- Avis de motion – Règlement 331-2022 Code d'éthique et de déontologie des élu (es)
- Dépôt du projet de règlement 331-2022
- Demande de permis PIIA - 5 rue de la Boule de neige
- Demande de permis PIIA -128 route de Val-D'Irène
- Dérogation mineure – 69 rue des Cèdres

Toutes les personnes intéressées sont invitées à assister à cette séance au cours de laquelle les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement les sujets mentionnés ci-dessus.

Copie certifiée conforme,
Donnée à Sainte-Orène,
Ce 24^e jour de mai 2023



Marie-France Lévesque,
directrice générale et greffière-trésorière